



CC Le Grand Charolais (Siren : 200071884)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Paray-le-Monial
Arrondissement	Charolles
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	16/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Fabien GENET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	32 rue Desrichard
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71600 PARAY-LE -MONIAL
Téléphone	
Fax	03 85 81 94 59
Courriel	com.com@cc-paraylemonial.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	42 063
-----------------------------	--------

Densité moyenne 44,51

Périmètre

Nombre total de communes membres : 44

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Ballore (217100171)	90
71	Baron (217100213)	317
71	Beaubery (217100254)	376
71	Champlecy (217100825)	222
71	Changy (217100866)	467
71	Charolles (217101062)	3 167
03	Chassenard (210300638)	979
03	Coulanges (210300869)	344
71	Digoin (217101765)	8 173
71	Fontenay (217102037)	40
71	Grandvaux (217102243)	84
71	Hautefond (217102326)	225
71	La Motte-Saint-Jean (217103258)	1 266
71	Le Rousset-Marizy (200059863)	714
71	Les Guerreaux (217102292)	244
71	L'Hôpital-le-Mercier (217102334)	308
71	Lugny-lès-Charolles (217102680)	357
71	Marcilly-la-Gueurce (217102763)	121
71	Martigny-le-Comte (217102854)	432
03	Molinet (210301735)	1 194
71	Mornay (217103233)	126
71	Nochize (217103316)	108
71	Oudry (217103340)	405
71	Ozolles (217103399)	443
71	Palinges (217103407)	1 562
71	Paray-le-Monial (217103423)	9 679
71	Poisson (217103548)	593
71	Prizy (217103613)	73
71	Saint-Agnan (217103829)	731
71	Saint-Aubin-en-Charollais (217103886)	510
71	Saint-Bonnet-de-Joux (217103944)	769
71	Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne (217103951)	197
71	Saint-Julien-de-Civry (217104330)	495
71	Saint-Léger-lès-Paray (217104397)	727
71	Saint-Vincent-Bragny (217104900)	1 031
71	Saint-Yan (217104918)	1 218
71	Suin (217105295)	281
71	Varenne-Saint-Germain (217105576)	718
71	Vaudebarrier (217105626)	268
71	Vendennes-lès-Charolles (217105642)	768

71	Versaugues (217105733)	211
71	Viry (217105865)	255
71	Vitry-en-Charollais (217105881)	1 138
71	Voilevres (217105907)	637

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement non collectif</p> <p><i>Compétences supplémentaires : - Assainissement : étude, contrôle et entretien des installations d'assainissement non collectif. (Le grand Charolais) - Réalisation d'études de zonage et élaboration du schéma d'assainissement pour les communes non dotées. (CCPLM)</i></p> <p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>Compétences obligatoires : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i></p> <p>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>Compétences optionnelles : - Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <p>- Activités sanitaires</p> <p><i>Compétences supplémentaires : Santé : - Toute action favorisant le maintien ou la création d'activités de santé sur le territoire ; (CCVAL, CCPLM, CCC) - Organisation d'une action partenariale pour sensibiliser les jeunes aux risques auditifs ; (CCVAL) - Création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de l'Arconce à Charolles, à l'exclusion de son fonctionnement. (CCC)</i></p> <p>- Action sociale</p> <p><i>Compétences optionnelles : - Action sociale d'intérêt communautaire.</i></p>
<p>Politique de la ville / Prévention de la délinquance</p> <p>- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville</p> <p><i>animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.</i></p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <p>- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire</p> <p><i>politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales</i></p> <p><i>code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.</i></p>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <p>- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs</p> <p><i>Compétences optionnelles : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.</i></p>

- Activités culturelles ou socioculturelles

Compétences supplémentaires : Actions culturelles : - organisation des actions ou événements concernant l'ensemble des communes et générant une fréquentation intercommunale, dotés d'un caractère itinérant sur le territoire de la CCVAL afin de rapprocher la population de la culture, et disposant d'un cofinancement départemental et/ou régional et/ou Etat et/ou Europe ; (CCVAL) - accompagnement d'actions intercommunales en faveur de la lecture. (CCC) - soutien à l'organisation de manifestations culturelles et sportives contribuant au rayonnement de la Communauté de Communes. (CCVAL, CCC)

- Activités sportives

Compétences supplémentaires : - soutien à l'organisation de manifestations culturelles et sportives contribuant au rayonnement de la Communauté de Communes. (CCVAL, CCC)

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Schéma de secteur

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Plans locaux d'urbanisme

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Transport scolaire

Compétences supplémentaires : Transports scolaires du 1er degré des communes (établissements scolaires mais aussi transports accessoires : piscine, sport, culture, théâtre, cinéma?). (CCPLM)

- Organisation des transports non urbains

Compétences supplémentaires : Organisation en second rang d'un service à la demande de transports non urbains de personnes. (Le Grand Charolais).

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Compétences optionnelles : Création, aménagement et entretien de la voirie.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Compétences obligatoires : Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Logement et habitat

- Politique du logement non social

Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie.

- Politique du logement social

Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Compétences supplémentaires : - Déploiement du très haut débit : compétence en matière d'aménagement numérique du territoire dans la cadre de l'article L1425-1 du Code général des collectivités territoriales. (CCVAL, CCC) - Actions en vue de l'amélioration de la couverture haut-débit du territoire communautaire. (CCPLM)

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Compétence obligatoire : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

- Création et gestion des maisons de services au public

Compétences optionnelles : Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- Autres

Compétences supplémentaires : - Recensement, collecte et archivage et valorisation du patrimoine ethnologique et architectural de la CCVAL. La valorisation du patrimoine architectural est définie comme l'intervention sur des bâtiments classés parmi les bâtiments historiques appartenant au domaine public des communes membres de la CCVAL. (CCVAL) - Réalisation du répertoire analyse et valorisation des richesses naturelles du territoire. (CCVAL) - Accompagnement des manifestations, événements et initiatives contribuant à la promotion et au rayonnement des productions agricoles du Charolais et de sa région. (CCVAL, CCC) - Construction d'un centre de loisirs communautaire, gestion, investissement et fonctionnement. (CCPLM) - Balisage des balades vertes. (CCC) - Promotion, développement d'activités et d'animations liées aux voies vertes. (CCVAL) - Promotion des circuits de randonnée relevant de la communauté de communes. (CCVAL) - Fléchage et entretien des chemins de randonnée, création sur les communes non équipées, connexion des réseaux, élaboration de documents. Les chemins concernés sont les suivants : * pour les communes de Saône-et-Loire : les chemins ruraux non goudronnés ou assimilés inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnée de Saône et Loire (PDIPR 71) appartenant au domaine public des communes membres de la CCVAL ; * pour les communes de l'Allier : sur les chemins ruraux non goudronnés ou assimilés créés par le SIVOM du Val de Loire et inscriptibles ou inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnée de l'Allier (PDIPR 03) appartenant au domaine public des communes membres de la CCVAL ; * sur l'ensemble de la CCVAL : sentiers inscrits au titre des balades vertes. (CCVAL) - Toute action visant au soutien de l'activité cinématographique du territoire, sur le fondement de l'article L.2251-4 du CGCT. (CCVAL) - Etude, création et fonctionnement du Point d'Information de Médiation Multi Services (PIMMS) à Saint Bonnet de Joux. (CCC) - Création et gestion de l'agence postale intercommunale à Poisson. (CCPLM) - Cadastre : études et réalisation de la numérisation des plans cadastraux et fonctionnement de ce nouveau service. (CCPLM) - Organisation en second rang d'un service de transport des enfants originaires de la CCVAL à la piscine intercommunale pendant la saison estivale. (CCVAL) - Mise en valeur de la voie d'eau par la gestion et/ou la création des équipements portuaires et nautiques sur les canaux. (CCVAL) - Paiement de la contribution financière au service départemental d'incendie et de secours pour les communes membres de la communauté de communes. (CCPLM, CCVAL, CCC)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET D'AMENAGEMENT DE L'ARCONCE ET DE SES AFFLUENTS (S.M.A.A.A.) (200016277)	SM fermé	36 213
71	PETR DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS (200050276)	SM fermé	93 473
71	Syndicat intercommunal d'étude et d'aménagement de l'Arroux et de son bassin versant (200072759)	SM fermé	74 606
71	Syndicat mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets et Ordures Ménagères (S.M.E.V.O.M.) du Charollais Brionnais et Autunois (257103846)	SM fermé	131 815
71	Syndicat intercommunal du Bassin Versant de la Bourbince (200060804)	SM fermé	84 178

71	S.I. d'aménagement de la Loire et de ses affluents du département de Saône et Loire (200079358)	SM fermé	26 028
----	---	----------	--------

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)